

Le cheminot

N° 682 mars 2016
MENSUEL - 3,00 €
ISSN n° 1164-639X

retraîté

Magazine de la Fédération Générale des Retraités des Chemins de fer de France et d'Outre-mer

VIE DES RETRAITÉS

Quelle retraite en cas
de pluriactivité ?

VIE PRATIQUE

Bien se préparer au
passage à la TNT HD

DÉMOGRAPHIE



Comment
la population
française
a-t-elle évolué ?

99
ANS

FGRCF fondée en 1917
pour l'information et la défense des pensionnés



Noël
Marquet

président fédéral et directeur de la publication

Dématérialisation: Oui! Mais pas à tout prix!

Depuis quelque temps déjà, pas une semaine ne s'écoule sans que l'on apprenne que tel ou tel organisme n'éditera plus de documents papier.

C'est le cas, notamment, des banques avec le relevé de compte. Tous les organismes de sécurité sociale obligatoires tendent de plus en plus à espacer leurs envois (flux AMELI...).

Ce sera bientôt le cas avec le ministère de l'Économie qui envisage de dématérialiser la déclaration de revenus.

Si ces décisions sont, nous assure-t-on, prises dans un cadre écologique dont l'accent a été précisé avec force lors de la dernière conférence COP21, les économies projetées (papier, frais d'envoi) ont pris une part majeure dans la décision finale.

Cependant, a-t-on mesuré toutes les conséquences d'un tel geste, notamment à l'égard de tous les retraités ?

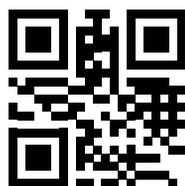
Pour la fraction non négligeable de ceux qui ont accès à Internet, cela ne devrait guère leur poser de problèmes pour obtenir les documents dont ils ont besoin.

A contrario, les autres retraités qui ne connaissent ni Internet, ni l'ordinateur, ne pourront accéder à leurs données personnelles.

Par quel moyen, par exemple, rempliront-ils leur déclaration de revenus et consulteront-ils leurs différents décomptes ?

La FGRCF ne peut être insensible aux désagréments perceptibles que va subir une large fraction des retraités, et donc de ses mandants.

Elle continuera d'intervenir là où cela sera nécessaire, dans le but bien évident d'atténuer les conséquences de telles décisions, à défaut de pouvoir les supprimer.



Retrouvez-nous
sur www.fgrcf.fr
en flashant ce code

SOMMAIRE

n° 682 mars 2016

■ VIE DES RETRAITÉS

- 4 Quelle retraite en cas de pluriactivité ?
- 6 Montants minima et maxima des allocations décès Pensions 2016: calendrier des paiements
- 8 Facilités de circulation: le surclassement pour les familles d'agent

■ VIE PRATIQUE

- 10 Où en est-on avec l'automédication ?
- 11 Les récupérations sur succession La généralisation du tiers payant
- 12 Bien se préparer au passage à la TNT HD Des portillons antifraude pour l'accès au TGV
- 13 Vos questions, nos réponses

■ SOCIÉTÉ

- 14 L'évolution de la démographie française ces dernières années

■ VIE DES SECTIONS

- 17 Les rendez-vous des sections

■ CARNET

- 20 Ils nous ont quittés Adieux Nos centenaires

■ JEUX

- 21 Sudoku Mots croisés (solutions)

■ SNCF INFOS

- 22 Guillaume Pepy, invité du Grand Jury RTL Création de l'ADFPMF

FGRCF ■ DIRECTION – RÉDACTION – ADMINISTRATION – 59, boulevard de Magenta, 75010 Paris. Site Internet : www.fgrcf.fr • Tél. : 01 40 37 31 21 – Fax : 01 40 37 67 96.
Directeur de la publication : Noël Marquet. Rédactrice en chef : Janine Lecherbourg. ■ CONCEPTION ET RÉALISATION – EMAPRESS, 20, rue des Petites-Écuries, 75010 Paris. Tél. : 01 80 91 54 20 – Fax : 01 47 70 33 47. • Chef d'édition: Olivia Lintot • Rédacteur-graphiste: Fabrice Péronin ■ PUBLICITÉ – MISTRAL MEDIA 42, avenue Kléber, 75116 Paris. Tél. : 01 40 02 99 00 • Pdg: Luc Lehéryc • Directeur commercial: Vivian Favro • Directeur de publicité: Johanne Tallec ■ IMPRIMERIE – BLG TOUL (54). ■ CPPAP n° 0417 G 87869. ■ ISSN n° 1164-639X ■ Dépôt légal à parution ■ ABONNEMENT ANNUEL – Pour 9 numéros: 26,60 € (bulletin d'abonnement p. 20) – Prix au numéro : 3,00 € – En vente à nos bureaux.

Les publicités des annonceurs n'engagent pas la rédaction. En cas d'insatisfaction, en faire part à la rédaction.